



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
12 août 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique
commerciale et la facilitation du commerce**
Première session
Genève, 22-24 octobre 2013
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Les experts disposeront de trois jours, du 22 au 24 octobre 2013, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Le programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.7/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014

3. Le mandat de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce a été approuvé par le Président du Conseil du commerce et du développement et les coordonnateurs régionaux le 6 février 2013 (TD/B/EX(56)/2/Add.1). La première session sera consacrée aux dernières innovations en matière de transports et de logistique, en vue de l'examen décennal du Programme d'action d'Almaty.
4. La première session sera l'occasion pour les experts d'étudier plus en détail l'innovation en matière de transports et de logistique et de prendre la mesure des progrès récemment accomplis en vue d'améliorer le fonctionnement des systèmes de transport en transit pour les importations et les exportations des pays sans littoral, par exemple, l'élaboration de nouvelles méthodes pour évaluer l'efficacité de la logistique dans les couloirs de transit. Il sera également question des récentes avancées en matière de gestion et de technologie dans le domaine de la logistique portuaire, de l'amélioration du transport intermodal et du recours de plus en plus fréquent aux technologies de l'information et de la communication dans les entreprises pour gérer les opérations et dans les administrations publiques pour contrôler le trafic aux points de passage des frontières.
5. Afin de faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a élaboré une note d'information dans le but d'aider les participants lors des débats (TD/B/C.I/MEM.7/2). En outre, les experts sont invités à établir de brèves communications sur le thème considéré, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

- TD/B/EX(56)/2/Add.1 Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa cinquante-sixième réunion directive. Additif.
- TD/B/C.I/MEM.7/2 Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014

Point 4**Adoption du rapport de la réunion**

6. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa sixième session, en 2014. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront diffusées sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications au secrétariat de la CNUCED le plus tôt possible avant le 27 septembre 2013, en les adressant à M^{me} Virginia Bregger, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse; télécopieur: +41 22 917 0050; courriel: virginia.bregger@unctad.org.

Annexe

<i>(10 h 00-13 h 00 séance plénière)</i>	<i>(10 h 00-13 h 00)</i>	<i>(10 h 00-13 h 00)</i>
Déclaration liminaire	Séance informelle	Séance informelle
Point 1 Élection du Bureau	Point 3 (suite) Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014	Point 3 (suite) Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014
Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux		
Présentation du point 3 Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014		
Séance informelle		
Point 3 Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014		
<i>(15 h 00-18 h 00)</i>	<i>(15 h 00-18 h 00)</i>	<i>(15 h 00-18 h 00)</i>
Séance informelle	Séance informelle	Séance informelle
Point 3 (suite) Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014	Point 3 (suite) Innovation en matière de transports et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014	Examen des résultats de la réunion Séance plénière (clôture)
		Point 4 Adoption du rapport de la réunion